

Retenue collinaire de la Féclaz : une réflexion sur le développement des stations du massif des Bauges à construire, alors que le début des travaux serait imminent... Un appel à dons pour des recours en justice

Aix-les-bains, le 1^{er} Novembre 2020

*Le projet de réalisation de la retenue collinaire de la Féclaz est toujours d'actualité. **Son début d'aménagement semble imminent.** Cette retenue d'eau de 25 000 m³ est d'une surface de 7 770 m² est destinée à alimenter 31 canons à neige à 1 200 m d'altitude. L'objectif visé est d'enneiger partiellement une partie du stade de biathlon et de l'espace débutants en ski alpin avec de la neige de culture. Un investissement de 3,8 millions euros alors que la ressource en eau est à protéger, que la remontée des températures évidente ne garantit pas la production de neige de culture et que le pastoralisme est à préserver. **Un tel projet est à l'opposé du fait que chaque denier public devrait contribuer au bien public. A noter qu'un recours gracieux devenu contentieux est en cours et que tout commencement de travaux, nous apparaîtrait comme illégitime.***

Protection de la ressource en eau potable

La reconnaissance d'utilité publique du captage de La Cha pour l'alimentation en eau potable de la commune des Déserts a été annulée par un arrêté préfectoral du 5 février 2020 afin de permettre le remplissage de la retenue collinaire en vue du fonctionnement des canons à neige. **Les Amis de la terre souhaitent le maintien de la reconnaissance d'utilité publique de ce captage.**

Protection de l'environnement

La préservation des pâturages et surfaces cultivables, la lutte contre l'artificialisation des paysages et l'imperméabilisation prolongée des sols, la limitation de la consommation énergétique liée à la production de neige artificielle doivent primer sur des aménagements artificiels dont l'utilité véritable est plus que restreinte et aléatoire.

Affectation des deniers publics sur des projets pérennes intégrant les évolutions climatiques et environnementales

Le rapport d'enquête publique relatif à l'aménagement de la retenue collinaire fait apparaître, une dépense d'investissement de 3 755 000 € frais bancaires inclus. Pour l'investissement seul, le financement prévisionnel du projet est : 892 000 € pour la Région Auvergne Rhône-Alpes, 460 000 € pour le Conseil départemental de Savoie, 1 850 000 € pour le Syndicat mixte des stations des Bauges ce qui fait un montant total de 3 202 000 €. **Les données communiquées ne permettent pas d'identifier comment seront financés les 553 000 € manquants.** Par ailleurs, toutes les dépenses prévisionnelles ne figurent pas dans le rapport d'enquête publique.

Les Amis de la Terre Savoie demandent aux collectivités publiques **de choisir l'alternative** d'affecter ces près de 3 800 000 euros de deniers publics dans deux directions. La première, **financer des expertises visant à définir les mutations socio-économiques rendues nécessaires par les évolutions climatiques.** La seconde, **accompagner financièrement les acteurs économiques du plateau afin de les**

soutenir dans leur transition vers de nouveaux secteurs d'activité tout cela en concertation avec les citoyens.

Enfin, notons que nous ne sommes pas seuls à nous interroger sur l'utilité publique d'un tel projet. Nous rappelons qu'une des conclusions du commissaire enquêteur dans le rapport de l'enquête publique :

"Si la présente enquête publique avait été préalable à une déclaration d'utilité publique, il est clair que nous aurions été appelé à formuler un avis défavorable."

C'est pourquoi les Amis de la Terre en Savoie demandent l'arrêt de ce projet et vont lancer bientôt un appel à dons pour financer les recours gracieux et contentieux (en cours et futurs) nécessaires. Nous remercions tous ceux qui nous soutiennent et par avance, ceux qui nous soutiendront.

Lien vers l'appel à dons : <https://www.helloasso.com/associations/amis-de-la-terre-savoie/formulaires/2/widget>

Contact :

Christophe Lebrun

06 37 54 47 60

savoie@amisdelaterre.org